



**Procès verbal de l'Assemblée Générale  
Du SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021  
Gymnase Ganne  
Rue Fernand Ganne  
10800 Saint Julien les Villas**

Au nom de tous les licenciés du club, Madame Dubus remercie les licenciés qui ont accepté de partager ce moment d'échanges. Elle tient à présenter les excuses de Monsieur Pichery, président du Conseil Départemental, Monsieur François Baroin, Maire de Troyes, Monsieur Jean Michel Viart, Maire de ST Julien les Villas. Nous avons également les excuses de certains de nos dirigeants retenus par ailleurs : Fabien Bezanger, Alexandre Hervault, Christophe Ruszkiewicz, Nathalie Tiertant

Après ces quelques mots de bienvenue, Madame Dubus déclare ouverte l'Assemblée Générale et valables toutes les décisions. 10 personnes sont présentes. 10 pouvoirs sont transmis. Le quorum (nombre de membres actifs physiquement présent au moins supérieur au nombre d'administrateurs prévus statutairement soit 6 personnes) est atteint.

- **Approbation du PV de l'assemblée générale du 26 septembre 2020**

Aucune remarque n'étant apportée concernant ces écrits, le procès verbal de la dernière Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.

- **Rapport moral**

En ma qualité de présidente, il me revient de vous livrer mon rapport moral pour une deuxième saison particulière, en raison de la crise sanitaire. Nous avions espéré reprendre le cours de notre vie sportive sans encombre. Malheureusement, les entraînements et compétitions ont été brutalement interrompus le 29 octobre 2020 pour reprendre uniquement pour les séniors le 9 juin 2021.

La saison avait pourtant bien commencé notamment avec l'engagement dans l'équipe de dirigeants de nouveaux membres bouillonnant d'idées, de projets. La présidente que je suis était ravie de ce renouveau notamment en ce qui concerne la promotion de notre association grâce à une communication dépoussiérée et revisitée version 2.0. Nouveau logo, meilleure visibilité via les réseaux sociaux, nouveau site, e boutique et nouvelle démarche de recherche de partenaires notamment financiers. Tous ces projets ont mûri durant ces périodes de disette sportive mais verront le jour dès le début de la saison 2021.2022.

Cette crise sanitaire ne nous a pas permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés à savoir d'augmenter le nombre de licenciés et développer l'intérêt de nos licenciés pour le coaching des équipes, la tenue des tables et l'arbitrage.

En ce qui concerne le nombre de licenciés, il ne nous est pas possible de porter une analyse sur la baisse des licences car en octobre toutes les demandes de licences n'étaient pas reçues. 106 licences ont été enregistrées pour la saison 2020/2021. Il convient de noter que la ligue et le comité ont décidé de rembourser en partie les clubs sur les engagements d'équipes et sur leurs cotisations.

En ce qui concerne l'engagement au sein du club, il convient de saluer la fidélité de nos entraîneurs, salarié et bénévoles. Pour rappel, le BST dispose d'un entraîneur salarié Loïc Roubeyrie pour la PNM, les U11, U15, U17 et de 6 entraîneurs bénévoles : Rémi Giguet sur les U13 et la PRM, Stéphane Vanherpe pour la section Loisirs, Dimitri N'Djengue, Alexandre Hervault et Christophe Ruszkiewicz pour les U7, Marie Noelle Blin pour les U17 de la CTC. La crise sanitaire n'a pas eu raison de leur motivation à transmettre leur passion du basket. Ils sont même parvenus à susciter des vocations puisque trois joueurs de pré nat pourraient s'engager dans un parcours de formation pour la saison à venir. Des jeunes U15, U17 et U20 renouvellent leurs engagements à tenir des tables de marque pour cette saison. Les arbitres rattachés au club sont Fabien Bezanger, Romain Monteverdi, Abdel Derraz et Armand Achddou qui devrait être validé prochainement. Il conviendrait de solliciter des U15 ou U17 pour s'engager dans une formation d'arbitre.

A ce stade, je voudrais saluer une bénévole très engagée depuis de nombreuses années au sein du BST mais également dans le monde du basket aubois au sein du comité qui a souhaité tirer sa révérence au terme de la saison 2020/2021. Je veux parler de Marie Annick Oswald. Un grand merci à elle. Nous perdons une personne de qualité.

Vous comprendrez aisément que le rapport moral soit le reflet de cette saison avortée. Je terminerai par une note d'optimisme. Espérons que notre saison 2021/2022 soit riche de belles rencontres sportives, de beaux résultats sportifs pour l'ensemble de nos équipes, de plaisirs partagés autour de tournois, lotos, repas, d'un meilleur rayonnement de notre belle association.

**Aucune remarque n'étant apportée concernant ce rapport moral, il est adopté à l'unanimité.**

### • **Rapport sportif**

Il n'est pas possible de vous présenter un rapport sportif sur deux mois de fonctionnement. Seuls les championnats de PNM et de PRM avaient commencé pour s'interrompre fin octobre. Les instances sportives ont décidé de blanchir cette saison 2020/2021. Les équipes engagées redémarreront leur championnat en septembre 2021 sans aucune relégation.

Les stages « jeunes » n'ont pas vu le jour. Nous n'avons pas participé aux passeports loisirs cet été afin de nous consacrer exclusivement à nos licenciés. En juillet, Loïc et Dimitri ont réuni une quinzaine de jeunes U15/U17 pendant 15 jours les après-midis pour renouer avec le basket. Nous avons proposé des stages similaires aux plus jeunes mais faute d'inscriptions en nombre suffisant, nous avons renoncé à cette organisation.

Nos événements traditionnels (tournoi 3x3, tournoi des familles, loto, tournoi séniors) n'ont pu être organisés au cours de la saison.

**Aucune remarque n'étant apportée concernant ce rapport d'activités, il est adopté à l'unanimité.**

## Rapport financier

Le compte de résultats et le bilan sont présentés par la trésorière, Marie rose Hervault (documents en annexe).

Compte tenu de la saison particulière, peu de mouvement financier.

Les recettes principales sont

- Les licences payées par les licenciés
- la subvention de saint Julien les Villas qui reste constante à 12 000€.
- la subvention du Conseil Général est constante par rapport à l'année passée 2300€
- la subvention de la Ville De Troyes est la même que celle de 2020 soit 10100€.

La principale charge de la saison concerne le salaire et les charges sociales liés au contrat en CDD de Loïc Roubeyrie. Les dirigeants ont fait le choix de maintenir ce salaire durant la crise sanitaire afin de ne pas pénaliser notre salarié.

Notre année se termine avec un bénéfice de 7647.44€.

Le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022 (document en annexe) est présenté par la trésorière (document en annexe).

**Le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.**

### • Candidatures au Codir

Madame Dubus précise que l'actuel Codir est composé de 10 personnes.

- Une démission, celle de Marie Annick Oswald qui occupait le poste de secrétaire
- Deux renouvellements de candidature : Fabien Bezanger et Alexandre Hervault
- Une candidature reçue : Dimitri Djengue

**Ces 3 candidatures sont acceptées à l'unanimité.**

### • Questions et remarques diverses

**Madame Dubus clôture cette Assemblée Générale à 11h00, l'ordre du jour étant épuisé. Elle invite les participants à partager le verre de l'amitié.**

La présidente  
**Annie DUBUS**

BASKET SANCÉO TROYEN  
MAISON DES ASSOCIATIONS  
63 Avenue PASTEUR  
10000 TROYES